

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES
- MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 7 septembre 2022 à 14h30

Délibérations de : 1 à 8
Présents : 11
Pouvoirs : 8
Votants : 19

Etaient présents :

Mesdames Claudine HAUSER, Yolande ALBERT, Geneviève AMEN, Catherine FARRENQ, Flavie ROUANET, Jeannine CAYSSEL
Messieurs Pascal BUGIS, Rinaldo PUGLISI, Bernard AUDOURENC, Christian NOCAUDIE, Serge SERIEYS.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Madame Baya ALGAY à Madame Geneviève AMEN
Madame Viviane DUPUY à Mme Catherine FARRENQ
Madame Marie-Claude FAURE à M Pascal BUGIS
Madame Alexia CAILLOUX à Madame Jeanine CAYSSEL
Monsieur Siegfried FRANZ à Monsieur Christian NOCAUDIE
Monsieur Christophe SENTOLL à Monsieur Serge SERIEYS
Monsieur Xavier BORIES à Monsieur Rinaldo PUGLISI
Monsieur Roger ISABET à Madame Yolande ALBERT

Etait excusé

Monsieur Stéphane AYMARD
Monsieur Philippe BECO
Monsieur Vincent COLOM
Monsieur Sylvain LAGARRIGUE et Mme Marielle PERRON, Commissaire aux comptes SEMAPHORES

Etait absente

Monsieur Laurent MONS
Mme Jeanine BARENS

Participaient également à la séance :

Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines
Monsieur Frédéric ONA, Service maintenance
Monsieur Didier GEFFRAY, DDT



1. DESIGNATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION -REPLACEMENT D'UN MEMBRE SORTANT

Il convient de pourvoir au remplacement de Madame Clotilde FURINI, membre du Conseil d'Administration de l'Office et désignée par la CAF du Tarn en tant que personnalité qualifiée.

Le Conseil d'administration de la CAF du Tarn a désigné pour le représenter au sein du Conseil d'administration de l'Office, son nouveau Président, Monsieur Stéphane AYMARD.

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil d'administration prend acte de cette désignation.

.....

Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à CASTRES, le 7 septembre 2022



Le Président,
Pascal BUGIS

REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2022

Application agréée E-legalite.com